

# NON AU HARCÈLEMENT

Cérémonie nationale de remise des prix  
Édition 2017

MARDI 4 AVRIL 2017

[www.nonauharcelement.education.gouv.fr/](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/)



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| ÉDITO .....   | 3  |
| Prix « Non au harcèlement ! » .....   | 5  |
| Les chiffres clés .....   | 7  |
| L'égalité entre les femmes et les hommes : un levier pour lutter contre le harcèlement..... | 8  |
| Comment agir contre le harcèlement ?.....   | 9  |
| Affiches lauréates.....   | 10 |
| Vidéos lauréates.....   | 10 |
| Coups de cœur académiques .....   | 21 |
| Composition du jury « Non au harcèlement ! ».....   | 22 |
| Composition du jury « Coup de cœur des élèves ».....  | 23 |
| Composition du jury « professionnels de la communication » .....                            | 23 |
| Un prix réalisé en partenariat :.....   | 24 |

## ÉDITO

Le harcèlement est une réalité qui frappe l'ensemble de la société. Nous n'avons cessé, depuis 2012, de renforcer notre arsenal pour lutter contre ce fléau et faire comprendre à tous que le harcèlement est une violence insupportable.

J'ai décidé de le combattre au cœur de l'École et d'en faire une priorité de l'action du ministère.

Avec plus de 30 600 élèves impliqués cette année, contre 19 000 en 2016, le prix « Non au harcèlement » nous montre que l'ensemble de la communauté éducative se mobilise. Près de 1 200 professeurs, CPE, assistants d'éducation, infirmiers (...) ont accompagné les élèves. Pour cette seule année, ce sont plus de 650 clips vidéos qui ont été produits dans le cadre de ce prix.

Il faut se souvenir qu'en 2013, nous nommions 31 référents académiques « harcèlement ». En 2017, ce sont plus de 310 référents dans les départements et les académies que je nomme. En 2013, c'était 30 numéros de téléphone dans les académies, à 10 chiffres. En 2017, c'est un numéro vert unique à 4 chiffres, le 3020, avec des horaires que j'ai étendus en soirée et le samedi. C'est aussi un nouveau site internet avec de nombreuses ressources pour les professionnels, mais également pour les élèves et les parents...

Les résultats de cette politique, nous les mesurons déjà. Pour la première fois, l'enquête HBSC fin 2016 montre une baisse de 15% du harcèlement au collège. Chez les élèves de 6<sup>e</sup>, cette baisse est de près de 33%. Chez les filles comme chez les garçons, le nombre d'élèves se déclarant auteurs a chuté de 30%. Ces résultats doivent nous encourager à combattre cette violence en nous appuyant sur les quatre piliers de notre politique : sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge.

La formation est centrale dans ce combat quotidien. Aujourd'hui, ce sont 1 500 formateurs en académie et 300 000 adultes qui ont été sensibilisés dans les écoles, collèges ou lycées. Aujourd'hui, ce sont les ambassadeurs lycéens que nous avons généralisés et qui assurent une sensibilisation auprès de leurs pairs.

Je suis d'ailleurs heureuse que pour la première fois, le prix « Non au harcèlement » contienne un prix spécial « Coup de cœur des élèves ». Ce prix sera remis par deux ambassadeurs lycéens, membres du jury national des élèves. Il légitime l'importance de l'engagement des élèves auprès de leurs pairs dans la lutte contre ce fléau.

Enfin, dès 2016, avec Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, nous avons souhaité mettre l'accent sur la prévention du « harcèlement sexiste et sexuel » en créant deux prix spéciaux. L'action de nos ministères respectifs en faveur de cette cause est constante pour faire cesser ces violences volontaires et détestables subies quotidiennement par de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes.

Mais si les résultats sont encourageants, c'est aussi parce que nous travaillons avec les partenaires de l'École que sont les parents, les associations, les collectivités territoriales.

Il faut que ces violences cessent de détruire l'enfance et l'adolescence de certains de nos élèves. Cette remise des prix avec le Président de la République souligne que ce combat est désormais celui de toute la Nation. Je tiens à remercier chaleureusement les élèves et les équipes éducatives pour leur engagement. C'est collectivement que nous travaillons à la construction d'un climat scolaire serein, réunissant les adultes et les élèves autour de valeurs communes et partagées.

**Najat Vallaud-Belkacem**  
**Ministre de l'Éducation nationale,**  
**de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

## Prix « Non au harcèlement ! »

**En quatre ans près de 4 100 affiches et vidéos ont été réalisées dans le cadre de ce prix. Les trente académies se sont mobilisées pour cette édition.**

Créé en 2013, le prix « Non au harcèlement ! » distingue les outils de sensibilisation contre le harcèlement travaillés et réalisés par les élèves et les personnels des établissements scolaires dans le cadre de projets pédagogiques.

Cette année encore, le succès de cette initiative s'est confirmé avec près de 1 300 projets qui ont été déposés par les écoles, les établissements du second degré et les différentes structures péri et extra scolaires.

L'organisation de ce prix est un puissant vecteur de sensibilisation et un pilier fondamental des stratégies académiques, offrant aux équipes de terrain les moyens d'investir le sujet dans le cadre des séquences pédagogiques avec leurs élèves.

Ce prix a pour objectifs :

- de sensibiliser élèves et personnels éducatifs au harcèlement à l'école ;
- de donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention ;
- d'inciter à la mise en place de plans de prévention systémiques dans les écoles et les établissements pour améliorer le climat scolaire.

Le concours est ouvert aux élèves de 8 à 18 ans, répartis en quatre tranches d'âges (primaire, 6e/5e, 4e/3e, lycée) et en deux catégories : affiche et vidéo. Un prix spécial harcèlement sexiste et sexuel, en partenariat avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes est reconduit cette année, à destination d'élèves de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> et de lycée.

Deux nouveaux prix sont créés cette année : un « prix spécial des professionnels de la communication », dont le projet lauréat sera retravaillé par les équipes de YouTube et Rose Carpet et utilisé comme support de la prochaine campagne de mobilisation du ministère et un « prix coup de cœur des élèves ».

Chaque réalisation, nécessairement collective, est accompagnée d'une fiche pédagogique présentant la démarche suivie pour sa création et d'une fiche présentant le plan de prévention du harcèlement que les structures participantes déploient dans l'établissement pour agir à long terme dans un cadre global d'amélioration du climat scolaire.

Les participants avaient jusqu'au 27 janvier pour faire parvenir leurs projets aux académies qui ont, chacune, mis en place un jury académique. Ce jury devait à la fois désigner un « coup de cœur académique » et les nominés pour le jury national.

La MAE (mutuelle d'assurance éducation), partenaire de ce concours, a remis à chaque « coup de cœur académique » un chèque de 1 000 euros pour la réalisation d'un projet qui sera suivi par les « référents harcèlement » académiques et départementaux. Cette année, un coup de cœur académique fait partie des lauréats nationaux.

Après ces premières sélections académiques, le jury s'est réuni au niveau national pour désigner 12 lauréats parmi près de 200 productions présélectionnées.

Le 4 avril, en présence de François HOLLANDE, Président de la République, de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Laurence ROSSIGNOL , ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, les lauréats reçoivent chacun la somme de 2 000 euros, financée par la MAE et, pour les deux prix spéciaux « Harcèlement sexiste et sexuel », par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. Il s'agit d'aider les lauréats dans la mise en œuvre de leur projet, la vidéo ou l'affiche étant une première étape.

Ces vidéos et affiches, comme les « coups de cœur » académiques, seront diffusées en tant que supports pédagogiques lors de sessions de sensibilisation ou de formation et sur les sites du ministère.

## Les chiffres clés

### LES CHIFFRES CLÉS DU PRIX - 2016-2017

**1 291** projets

**934** écoles ou établissements engagés

**30 679** élèves impliqués

**1 172** professeurs ou personnels d'éducation ou de santé engagés

Depuis la création du prix en 2013, 4 100 affiches et vidéos réalisées.

### LES CHIFFRES CLÉS DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT – 2012-2017

2013 : 31 référents académiques / 2017 : 310 référents dans les départements et les académies

2013 : 30 plateformes téléphoniques académiques à 10 chiffres / 2017 : un numéro vert à 4 chiffres (3020) ouvert le soir et le samedi

2013 : deux clips vidéos / 2017 : 655 clips vidéos produits par les élèves cette seule année

2013 : 6 fiches pour lutter contre le harcèlement / 2017 : une page web et une page Facebook, des ressources pour les professionnels, les parents, les élèves

Novembre 2015 : lancement de la 1<sup>ère</sup> journée nationale de lutte contre le harcèlement

2016 : 19 000 élèves impliqués dans le prix / 2017 : 30 600 élèves impliqués

2017 : 3 000 ambassadeurs lycéens / 1 500 formateurs – 300 000 adultes sensibilisés

### POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE (HBSC – 2016)

Une baisse de 2 points en 4 ans au collège (64 000 enfants n'ont pas été victimes de harcèlement)

Une baisse de 33% pour les élèves sont en classe de 6<sup>ème</sup>

# L'égalité entre les femmes et les hommes : un levier pour lutter contre le harcèlement

Depuis 2012, l'ensemble du Gouvernement est pleinement mobilisé autour d'un objectif fort : l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Pour y parvenir, la politique des droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes vise à rendre effectif dans les faits et dans les têtes le principe d'égalité inscrit dans les lois de la République.

Le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes repose notamment sur la lutte contre les violences que subissent plus particulièrement les filles et les femmes. Ces violences sont protéiformes. Le harcèlement sexiste et sexuel est l'une d'entre elles.

Les lieux dans lesquels ces violences se produisent sont multiples : dans la rue, dans les transports, dans les maisons, à l'école... aucun n'est épargné. L'année 2016 a été marquée par le lancement d'une grande mobilisation contre le sexisme, via le lancement de la campagne « sexisme, pas notre genre », invitant l'ensemble des citoyennes et citoyens à agir et réagir en proposant des initiatives qui font reculer au quotidien le sexisme. Plus de 400 initiatives ont été labellisées dans le cadre de cette importante dynamique collective engagée. En parallèle, un 5ème plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) a été lancé le 25 novembre dernier, consacrant diverses mesures venant renforcer la prévention des violences sexistes et sexuelles, notamment en milieu scolaire.

La prévention est, en effet, une étape clé pour que les citoyens et citoyennes de demain grandissent et construisent une société non violente. Le prix sur le harcèlement sexiste et sexuel, qui récompense deux lauréats au niveau national, s'inscrit dans ce cadre. Ces prix sont, bien sûr, complémentaires des nombreux chantiers en commun avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour promouvoir une plus grande mixité des filières de formation, une généralisation des séances d'éducation à la sexualité, à l'égalité et au respect mutuel, afin d'agir le plus tôt possible sur les comportements sexistes et les violences sexuelles.

L'implication des jeunes générations est une condition essentielle de l'évolution durable des comportements et d'une lutte efficace contre les violences.



Ministère des Familles, de l'Enfance  
et des Droits des femmes

## Comment agir contre le harcèlement ?

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République précise que « la lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire ». Depuis cette date, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a fortement amplifié la politique conduite sur le harcèlement entre pairs.

De très nombreux outils ont été créés, puis approfondis et rénovés, guides, cahiers d'activité, vidéos et affiches adaptées à tous les âges, fiches-conseils, plans de prévention types, protocoles de prise en charge des situations. Ils sont à la disposition des professionnels et des familles sur le site « Non au harcèlement ».

Si internet et les multiples autres objets nomades offrent diverses facilités, ils sont aussi de nouveaux lieux d'expression pour le harcèlement, ne laissant aucun répit à leurs victimes. Dans ce contexte, la journée nationale de mobilisation du 3 novembre 2016 a été consacrée plus particulièrement à la lutte contre le cyberharcèlement et les cyberviolences. À cette occasion, le ministère a diffusé, via différents canaux de communication avec l'aide de ses partenaires, le nouveau spot de sensibilisation « Liker, c'est déjà harceler » réalisé en partenariat avec Rose Carpet. Une refonte du guide sur les cyberviolences ainsi que de nouveaux plans de prévention sont dès à présent en accès libre sur le site « Non au harcèlement ».

Une stratégie digitale d'informations sur les différentes actualités relatives à cette thématique ainsi que les actions réalisées dans les écoles et les établissements ou par des partenaires sont valorisées sur la page Facebook « Non au harcèlement à l'École ».

Pour être efficace, la politique conduite repose sur plusieurs priorités : la mise en place de plans de prévention pérennes et systémiques et la prise en charge collective et individuelle des victimes, des auteurs et des témoins de harcèlement en lien avec les familles et les autres institutions. Ces priorités s'inscrivent dans les quatre axes de la politique publique : sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge.

Pour aider à la mise en place de ces plans de prévention et à une meilleure connaissance des techniques de prise en charge et de résolution des situations de harcèlement, des centaines de formations ont été dispensées par les formateurs académiques, les partenaires et la mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire. Les parcours M@gistère de formation sur le harcèlement, à distance et en présentiel, sont à la disposition des équipes éducatives du premier et du second degré, afin de démultiplier l'offre de formation et d'ouvrir au plus grand nombre l'ensemble des outils nécessaires pour une prévention efficace. On compte près de 3 000 ambassadeurs lycéens, acteurs de la prévention sur l'ensemble du territoire.

Au regard des dernières études statistiques, la création d'un numéro simplifié, combinée à une plus grande amplitude horaire, a permis le traitement de davantage de situations. Ce dispositif d'alerte, assuré par les professionnels d'EPE, facilite l'appréciation des degrés de gravité par les référents académiques et départementaux. Au nombre de 310 désormais, ces référents sont désignés par les recteurs afin d'assurer une coordination avec les équipes et les familles pour trouver des solutions collectives dans le cadre d'une coéducation constructive.

La lutte contre le harcèlement est donc bien l'affaire de tous. Elle nécessite un travail collectif, basé sur la confiance avec les familles et les partenaires de l'École afin de préparer une société fondée sur des relations sociales apaisées.

## Affiches lauréates

| Catégorie  | Académie    | Nom de l'établissement scolaire ou structure | Commune           |
|--|-------------|--|-------------------|
| PRIMAIRE   | MONTPELLIER | École le Sycomore                            | Banassac-Canilhac |
| 6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup>  | ROUEN       | Collège Simone Signoret                      | Aubevoye          |
| 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>  | LYON        | Collège Jean Compagnon                       | Reyrieux          |
| LYCEE  | POITIERS    | Lycée Guez de Balzac                         | Angoulême         |
| Prix spécial « harcèlement sexiste et sexuel » 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> | LYON        | Collège Jean Compagnon                       | Reyrieux          |

## Vidéos lauréates

| Catégorie  | Académie | Nom de l'établissement scolaire ou structure | Commune           |
|--|----------|--|-------------------|
| PRIMAIRE   | LILLE    | École Jules Andrieu                          | Vermelles         |
| 6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup>                  | GRENOBLE | Collège Gérard Gaud                          | Bourg-Lès-Valence |
| 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>                  | LYON     | Collège Thomas Riboud                        | Bourg-en-Bresse   |
| LYCEE  | BESANÇON | Lycée Colomb                                 | Lure              |
| Prix spécial « harcèlement sexiste et sexuel » Lycée | LILLE    | LEGTA Biotech'                               | Vermelles         |

## Mention « Coup de cœur des élèves »

|       |          |              |      |
|-------|----------|--------------|------|
| LYCEE | BESANÇON | Lycée Colomb | Lure |
|-------|----------|--------------|------|

## Mention « Coup de cœur des professionnels de la communication »

|                                     |      |                       |                 |
|-------------------------------------|------|-----------------------|-----------------|
| 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> | LYON | Collège Thomas Riboud | Bourg-en-Bresse |
|-------------------------------------|------|-----------------------|-----------------|

## Présentation des lauréats du prix « Non au harcèlement ! »

### CATÉGORIE AFFICHE

**Affiche Primaire : école élémentaire Le Sycomore à Banassac - Canilhac - académie de Montpellier**

**Titre : « Le harcèlement ce n'est pas du cinéma »**

L'affiche a été réalisée par un groupe d'élèves de CM1 et de CM2 dans le cadre de l'éducation à l'image, avec l'appui de l'équipe mobile de liaison d'animation (EMALA) de la direction départementale des services de l'éducation départementale de la Lozère. Les élèves ont été sensibilisés au phénomène du harcèlement à partir de témoignages et d'un corpus de livres. Il s'agissait de les amener à définir le harcèlement puis à faire un focus sur le rôle essentiel des témoins. La composition esthétique associe harmonieusement les couleurs vives des dessins du premier plan avec, en arrière-plan, le camaïeu de noirs de la mise en scène filmée d'une situation de harcèlement moral.

Face à la réalité du phénomène, le slogan « Le harcèlement ce n'est pas du cinéma », incite les différents acteurs à ne pas rester des spectateurs passifs.

L'école est investie dans une démarche globale d'amélioration du climat scolaire.

L'affiche sert d'outil de sensibilisation auprès de tous les écoliers ainsi que des collégiens du secteur dans un projet de liaison école-collège. Les parents d'élèves sont impliqués au travers de projections de films suivies de débats notamment sur les cyber-violences. Un travail important est réalisé autour de la justice scolaire et de la qualité de vie à l'école. Avec l'accompagnement pédagogique et bienveillant de l'ensemble des personnels, une partie du règlement intérieur a été élaborée à partir des propositions émises par le conseil des élèves.



**Affiche 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> : collège Simone Signoret à Aubevoye - académie de Rouen**  
**Titre : « Le harcèlement, c'est bête »**

L'affiche a été réalisée par 16 élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, élus au Conseil de Vie Collégienne (CVC). Parmi les scénarios proposés, le CVC a voté pour ce rébus original compréhensible à tous les âges. L'alternance de mots et de photographies d'animaux sauvages et domestiques amène le lecteur à reconstituer quelques expressions imagées de la langue française. « Nous ne sommes ni des moutons ni des ânes. Ne laissons pas les loups et les langues de vipères traiter certaines personnes comme des chiens. Le harcèlement c'est bête ! ».

Les élèves ont choisi la force de l'humour pour délivrer en quelques vignettes un message grave d'engagement, de citoyenneté et de solidarité face au harcèlement.

L'établissement a privilégié le plan de prévention des violences et prioritairement la lutte contre le harcèlement pour engager élèves, parents d'élèves et personnels dans une démarche systémique d'amélioration du climat scolaire.

Le partenariat local institutionnel local est mobilisé. Dans une approche de stratégie d'équipe, les personnels bénéficient également de modules de formation aux phénomènes de harcèlement pour mieux prendre en charge les situations.





**Affiche lycée : lycée Guez de Balzac à Angoulême - académie de Poitiers**  
**Titre : « Le harcèlement est une prison »**

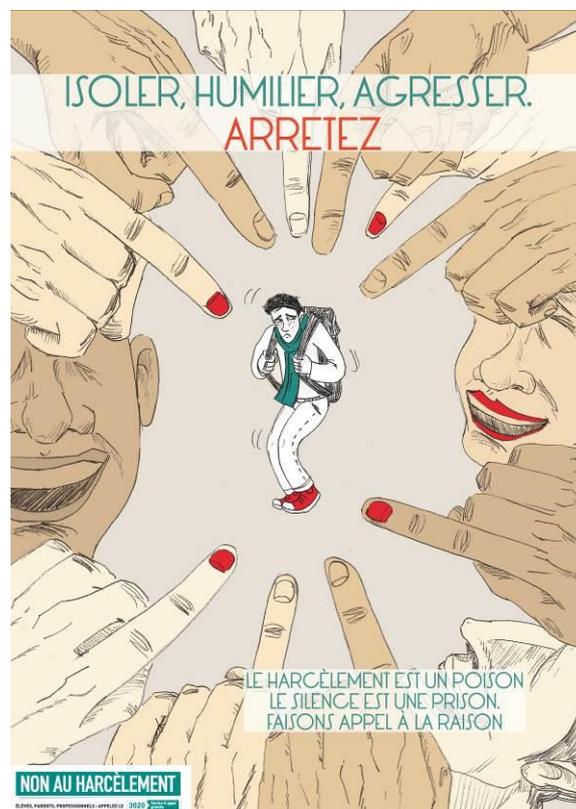
L'affiche a été réalisée par 9 élèves volontaires du lycée sur un projet lancé par le conseil de vie lycéenne en lien avec les ateliers artistiques de l'établissement.

Le projet porté par la conseillère principale d'éducation a été conçu avec une tablette graphique. La composition présente l'encerclement infernal du harcèlement. Un jeune homme placé au centre de l'affiche est la cible d'actes de harcèlement. Ils sont figurés ici par la convergence de flèches empoisonnées symbolisées par des index et des visages masculins et féminins aux rictus inquiétants. La rythmique des mots et des rimes renforce la répétitivité lancinante du harcèlement que l'appel à la raison peut briser comme y invite le slogan en bas de l'affiche : « Le harcèlement est un poison, le silence est une prison, faisons appel à la raison ».

Le projet s'inscrit dans les objectifs du plan de prévention qui place la prévention des violences dont la lutte contre le harcèlement au cœur des préoccupations de la communauté scolaire.

La prévention concerne les élèves et les personnels tout en associant les parents d'élèves à l'occasion de la semaine de la citoyenneté. A l'image des ambassadeurs lycéens, les élèves deviennent, par ailleurs, acteurs de prévention en développant la sensibilisation auprès des écoles élémentaires du secteur.

L'établissement s'implique dans un projet d'amélioration global du climat scolaire en privilégiant largement l'ouverture vers l'extérieur.



## Affiche prix spécial harcèlement sexiste et sexuel : collège Compagnon à Reyrieux-académie de Lyon

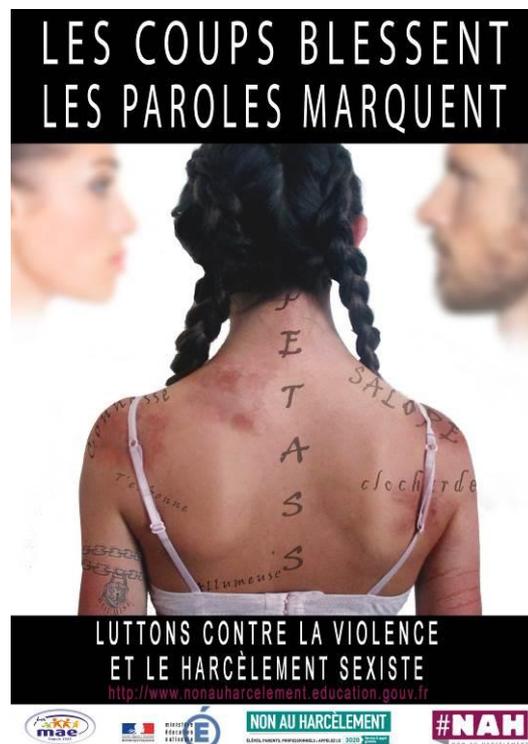
Titre : « Violence, vous voulez dire VIOLENCES ! »

Cette affiche, lauréate dans la catégorie 4<sup>ème</sup> -3<sup>ème</sup> est primée une seconde fois dans cette catégorie.

Le dos, volontairement dénudé d'une jeune femme, sert de tableau d'affichage aux insultes sexuelles et aux coups infligés. Il donne à voir, tels des tatouages indélébiles, l'intensité des violences sexistes subies, qu'elles soient verbales ou physiques.

La charge émotionnelle procurée par la composition de l'affiche, particulièrement forte, dérange et marque les esprits. En arrière-plan, le flou du face à face femme-homme interroge. Il ouvre à de multiples interprétations parmi lesquelles : femmes et hommes « Luttons contre la violence et le harcèlement sexiste », ainsi qu'y invite le slogan de l'affiche, ou bien encore femmes et hommes, tous victimes.

La question du harcèlement fait l'objet d'une prise en charge collective au sein de l'établissement et, plus largement, à l'échelle de la commune, dans le cadre d'un travail partenarial institutionnel reconduit depuis plusieurs années autour de la culture de la prévention. Ce collectif d'élèves, de parents, d'éducateurs et d'enseignants met annuellement à l'honneur le travail des collégiens lors d'un spectacle à destination des parents d'élèves. C'est l'occasion de valoriser les meilleures affiches afin de choisir celle qui concourra pour le prix national « Non au harcèlement ! ». Plus largement, le collège s'est aussi investi dans le dispositif « Aller bien pour mieux apprendre » (A.B.M.A).



## Présentation des lauréats du prix « Non au harcèlement »

### CATÉGORIE VIDÉO

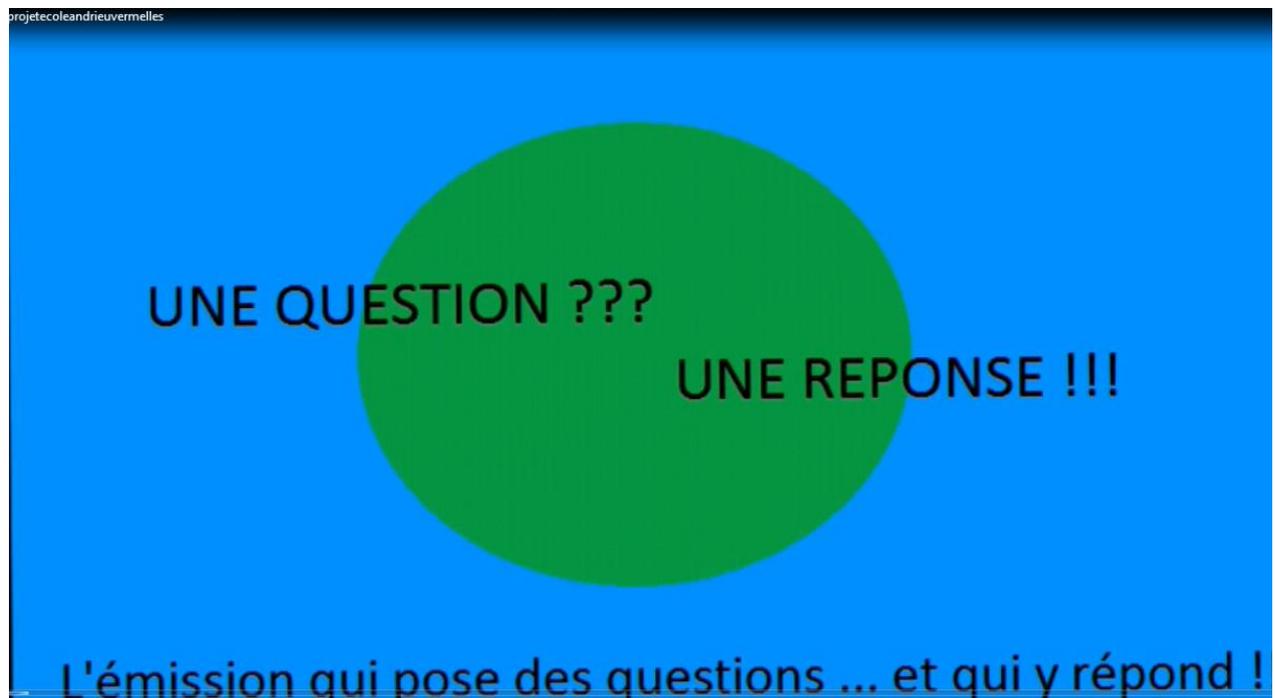
**Vidéo Primaire : école élémentaire Jules ANDRIEU à Vermelles - académie de Lille**

**Titre : « Une question ? Une réponse ! »**

La vidéo a été réalisée par 28 élèves du cycle 3, CM1-CM2, encadrés par deux professeurs des écoles. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de prévention globale du harcèlement interrogeant les différents leviers d'amélioration du climat scolaire.

À partir de la journée de mobilisation nationale réunissant tous les membres de la communauté scolaire autour de la signature d'une fresque d'engagement contre le harcèlement, de la mise en place de billets d'alerte, et de plusieurs actions partenariales de sensibilisation, les élèves de cette classe ont choisi de réaliser une vidéo de sensibilisation à destination des autres camarades de l'école.

Sous la forme d'un reportage monté avec l'aide des équipes de Canopé, les élèves posent la problématique de l'isolement de la victime et montrent l'importance du rôle des pairs. Leur démonstration prouve que le soutien et l'entraide des camarades rétablissent un équilibre permettant à la victime de retrouver une place au sein du groupe.



**Vidéo 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> : collège Gérard GAUD à Bourg-Lès-Valence - académie de Grenoble**  
**Titre : « Harcèlement, je fais quoi ? »**

Dans le cadre général de la politique de prévention des violences de l'établissement menée par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, ce projet a mobilisé les délégués de classe de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et a été piloté par leur professeur d'arts plastiques, les conseillers principaux d'éducation et les assistants d'éducation.

Le film décrypte les différentes formes de harcèlement auxquelles les élèves peuvent être confrontés dans leur quotidien scolaire. « Harcèlement, je fais quoi ? » est un message préventif adressé aux potentielles cibles de ces actions négatives afin qu'elles puissent sortir du silence en identifiant les différentes ressources à leur disposition.

Par cette présentation dynamique et positive, tous les invariants de la politique nationale de lutte contre le harcèlement sont abordés.

Si cette vidéo a pour vocation de sensibiliser l'ensemble des élèves, des parents de l'établissement et des autres membres de la communauté éducative, l'établissement scolaire a engagé une réflexion plus globale sur la citoyenneté avec les différents partenaires.

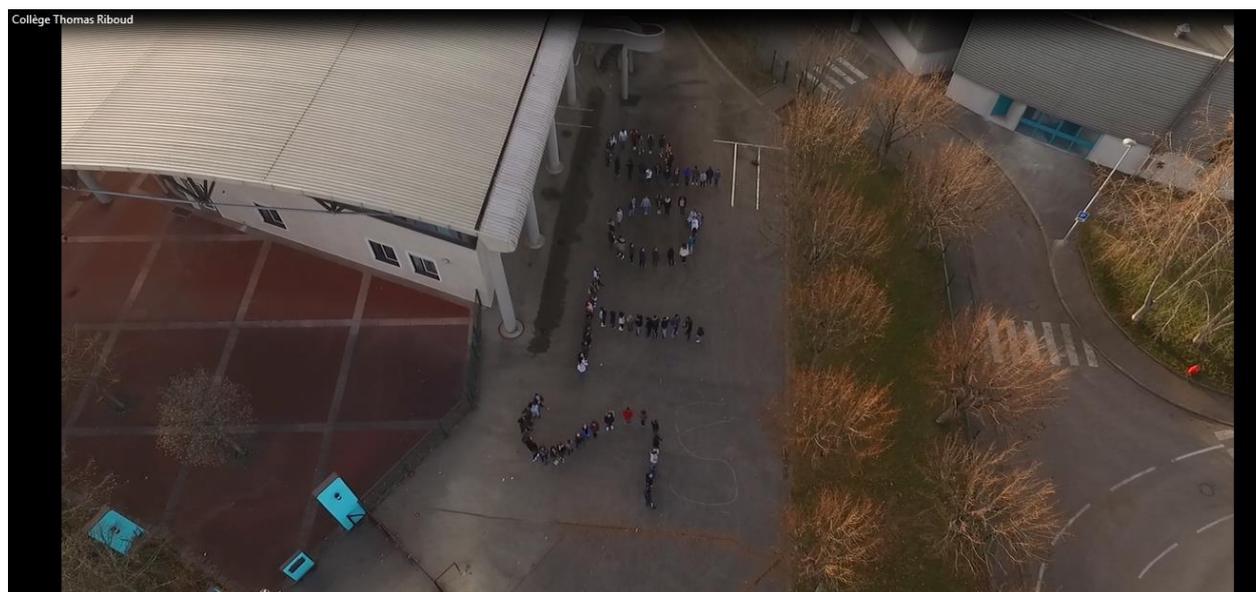


**Vidéo 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> : collège Thomas RIBOUD à Bourg-en-Bresse - académie de Lyon**  
**Titre : « Harcèlement scolaire : entre cauchemar et réalité »**  
**Mention spéciale « Coup de cœur des professionnels de la communication »**

Ce court-métrage a été réalisé par les douze élèves élus au conseil de la vie collégienne. Ce projet fait partie intégrante de leur plan d'action plus global de sensibilisation du harcèlement et des violences sous toutes ses formes. Cette dynamique d'établissement, dont le slogan s'intitule « Au collège Thomas Riboud, le respect est partout », a pu se traduire tout au long de l'année au travers de nombreux dispositifs et d'actions de mobilisation tels que la création de badges, de mise en place d'espace d'écoute et de dialogue ou de réunions d'information à destination des familles.

La vidéo, entre cauchemar et réalité, insiste sur la complexité des relations sociales entre les élèves. La mise en scène met en avant les violences insidieuses commentées par Emma et les dilemmes de Luna, témoin de ces gestes violents.

Le bien-être des élèves et le développement du sentiment d'appartenance à leur établissement constituent un axe fort de leur projet.



**Vidéo lycée : lycée Georges COLOMB à Lure - académie de Besançon**  
**Mention spéciale « Coup de cœur des élèves » Titre : « Ça vaut le coup »**

La vidéo a été réalisée par les élèves d'une classe de seconde, dans un groupe de travail sur la thématique du harcèlement, encadré par une assistante d'éducation candidate au concours de documentaliste et par leur conseillère principale d'éducation.

S'inspirant des campagnes consacrées à la sécurité routière, ce film-choc met en scène les conséquences dramatiques du harcèlement. La particularité de ce spot repose sur l'angle de vue de l'auteur, son rôle et son ressenti, y compris à long terme.

Sensibilisés sur cette question, ces lycéens sont devenus de véritables acteurs de la prévention en formant à leur tour leurs autres camarades dans le cadre de différentes actions : sensibilisation dans les classes, mur d'expression, information aux parents. Pour réduire les phénomènes de harcèlement et améliorer le climat scolaire, l'implication des élèves constitue aujourd'hui un point fort de la stratégie de l'établissement.

A plus long terme, le lycée projette désormais de réaliser un travail autour de la médiation par les pairs avec l'AROEVEN afin de réguler les relations interpersonnelles.



## Vidéo prix spécial harcèlement sexiste et sexuel : Lycée BIOTECH de Douai-Académie de Lille

### Titre « Hey mademoiselle ! »

Ce projet mené avec les élèves de première, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, est l'aboutissement d'un projet global sur « le respect, un engagement citoyen », mené depuis la classe de seconde. Il vise à sensibiliser les lycéens à la notion de citoyenneté et à les préparer à leur vie d'adulte responsable.

À la suite de plusieurs séances de découverte et de sensibilisation sur le harcèlement, les élèves ont choisi de s'intéresser à la question du harcèlement sexiste et sexuel. Après l'élaboration des scripts et des story-boards, deux courts métrages ont été réalisés par ce groupe classe, encadré par leurs enseignants et les autres personnes ressources de l'établissement. « Hey Mademoiselle ! », primé dans cette même catégorie, met en scène tout un ensemble d'actes malveillants à caractère sexiste subis quotidiennement par les jeunes filles au sein du lycée les contraignant à se taire, à baisser la tête voire à changer de tenue en pensant ainsi trouver une forme de paix scolaire.



## Coups de cœur académiques

| ACADÉMIE      | SUPPORT | ÉTABLISSEMENT                  | COMMUNE               |
|---------------|---------|--------------------------------|-----------------------|
| AIX-MARSEILLE | VIDÉO   | École élémentaire de Ventavon  | Ventavon              |
| AMIENS        | VIDÉO   | Collège François 1er           | Villers-Cotterêts     |
| BESANÇON      | AFFICHE | Collège Olympe de Gougues      | Pont de roide         |
| BORDEAUX      | VIDÉO   | Collège Pierre de Belleyrne    | Pauillac              |
| CAEN          | AFFICHE | Collège Jacques Prévert        | Coutances             |
| CLERMONT      | AFFICHE | Collège Baptiste Bascoulergue  | St Gervais d'Auvergne |
| CORSE         | VIDÉO   | EREA Ajaccio Iles Sanguinaires | Ajaccio               |
| CRÉTEIL       | VIDÉO   | Lycée Van Dongen               | Lagny-sur-Marne       |
| DIJON         | VIDÉO   | collège Louis Pergaud          | Couches               |
| GRENOBLE      | VIDÉO   | Collège Gérard Gaud            | Bourg-Lès-Valence     |
| GUADELOUPE    | VIDÉO   | Collège N De Kermadec          | Pointe à Pitre        |
| GUYANE        | VIDÉO   | École élémentaire Balata       | Matoury               |
| LILLE         | VIDÉO   | Collège Jean Mermoz            | Faches-Thumesnil      |
| LIMOGES       | VIDÉO   | Collège Françoise Dolto        | Chatelus-Malvaleix    |
| LYON          | VIDÉO   | Collège Daisy Georges Martin   | Irigny                |
| MARTINIQUE    | VIDÉO   | Collège Asselin de Beauville   | Ducos                 |
| MONTPELLIER   | VIDÉO   | École publique de Meyrueis     | Meyrueis              |
| NANCY-METZ    | VIDÉO   | Collège Faulquemont            | Faulquemont           |
| NANTES        | VIDÉO   | Collège Léo Ferré              | Ambrières-Les-Vallées |
| NICE          | VIDÉO   | Collège Jean Giono             | Nice                  |
| ORLEANS-TOURS | VIDÉO   | Lycée Branly                   | Dreux                 |
| PARIS         | AFFICHE | Collège Alphonse Daudet        | Paris                 |
| POITIERS      | AFFICHE | Collège André Brouillet        | Couhé                 |
| REIMS         | VIDÉO   | EREA Wassy                     | Wassy                 |
| RENNES        | AFFICHE | Lycée Colbert                  | Lorient               |
| RÉUNION       | VIDÉO   | Lycée Moulin Joli              | La Possession         |
| ROUEN         | VIDÉO   | École élémentaire Jules Ferry  | Auffay                |
| STRASBOURG    | VIDÉO   | Collège Wolf                   | Mulhouse              |
| TOULOUSE      | VIDÉO   | Lycée Borde bas                | Castres               |
| VERSAILLES    | VIDÉO   | Collège Jean Macé              | Clichy-la-Garenne     |

## Composition du jury « Non au harcèlement ! »

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>André CANVEL</b>            | Délégué ministériel à la prévention et à la lutte contre les violences en milieu scolaire |
| <b>Philippe BENET</b>          | Président de la MAE   |
| <b>Edgar MATTHIAS</b>          | MAE   |
| <b>Justine ATLAN</b>           | E-Enfance   |
| <b>Caroline BARRAULT</b>       | CEMEA   |
| <b>Sophie DARGELOS</b>         | FRANCAS   |
| <b>Fabienne LANCHON</b>        | OCCE  |
| <b>Catherine JACQUET</b>       | Les Petits citoyens   |
| <b>Thomas BERTAND</b>          | Mission prévention des discriminations et égalité fille-garçon                            |
| <b>Agnès LONGUEVILLE</b>       | DELCOM  |
| <b>Mirenxtu BACQUERIE</b>      | École des parents et des éducateurs d'Île-de-France                                       |
| <b>Simone CHRISTIN</b>         | Inspection générale   |
| <b>Céline CALMJANE-GAUZINS</b> | CANOPÉ  |
| <b>Claudine HERVY</b>          | PEEP  |
| <b>Fatima AKKACHA</b>          | Ligue de l'enseignement   |
| <b>Ahez LEMEUR</b>             | Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes                             |
| <b>Céline HEIN</b>             | UNICEF France   |

## Composition du jury « Coup de cœur des élèves »

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>André CANVEL</b>         | Délégué ministériel à la prévention et à la lutte contre les violences en milieu scolaire |
| <b>Philippe BENET</b>       | Président de la MAE   |
| <b>Maïra KHAN</b>           | Lauréat catégorie primaire 2016   |
| <b>Lilya GALLO-LOUISMET</b> | Lauréat catégorie primaire 2016   |
| <b>Nina BOUNKET-MUTREL</b>  | Lauréat catégorie primaire 2016   |
| <b>Diancarl DIALLO</b>      | Lauréat catégorie primaire 2016   |
| <b>Victor LACHAUD</b>       | Lauréat catégorie primaire 2016   |
| <b>Chloé JANVOIS</b>        | Membre du conseil de la vie collégienne   |
| <b>Paoline BERGER</b>       | Membre du conseil de la vie collégienne   |
| <b>Laila BOUGRIA</b>        | Membre du conseil de la vie collégienne   |
| <b>Marie MARTEL-WETZEL</b>  | Membre du conseil de la vie collégienne   |
| <b>Bobo Mamadou BARRY</b>   | Ambassadeur lycéen  |
| <b>Jiliane ERISNOR</b>      | Ambassadrice lycéenne   |

## Composition du jury « professionnels de la communication »

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>André CANVEL</b>       | Délégué ministériel à la prévention et à la lutte contre les violences en milieu scolaire |
| <b>Philippe BENET</b>     | Président de la MAE   |
| <b>Clara MARZ</b>         | ROSE CARPET   |
| <b>Laetitia BERTHEUIL</b> | ROSE CARPET   |
| <b>Agnès LONGUEVILLE</b>  | DELCOM  |
| <b>Fanchon HAMON</b>      | DELCOM  |
| <b>Mickaël CYNGISER</b>   | DELCOM  |

## Un prix réalisé en partenariat :



MON PREMIER ASSUREUR

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE - organisme à but non lucratif - est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'Assurance Scolaire.

Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Parce que protéger, c'est aussi prévenir, la MAE mène depuis plus de 20 ans des actions de prévention auprès des jeunes et des équipes pédagogiques.

Au quotidien, les bénévoles et Chargés de Prévention MAE interviennent dans les établissements scolaires pour les sensibiliser à des thématiques aussi variées que la lutte contre la violence en milieu scolaire, l'éducation aux médias, l'écocitoyenneté, les accidents domestiques, la sécurité routière ou encore les consommations à risque, etc. L'objectif ? Donner la parole aux enfants pour les rendre acteurs de la prévention.

C'est la raison pour laquelle, depuis la rentrée 2013, la MAE s'est engagée aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans sa campagne de lutte contre le harcèlement en récompensant les 30 « Coups de cœur académiques » et les lauréats du prix national « Non au harcèlement ! ».

En s'engageant aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, la MAE reste attentive à créer un climat serein au sein de l'école, propice au bien-être, à l'épanouissement et à la réussite de tous.



Google est une entreprise de technologies dont l'objectif est d'améliorer l'accès de chacun à l'information. YouTube est un service d'hébergement en ligne de vidéos.

La protection des utilisateurs est une des priorités absolue de Google et YouTube. Son approche repose, d'une part, sur des solutions technologiques que l'on retrouve sur le centre d'aide destiné aux familles :

<http://www.google.fr/intl/fr/safetycenter/families/start/>, d'autre part, sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'internet.

Particulièrement vigilant sur l'enjeu du harcèlement en ligne, sur YouTube, le dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. L'entreprise collabore étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes. En novembre dernier, avec e-Enfance et Rose Carpet, elle a contribué à la campagne "Non au harcèlement !" à travers une vidéo "On nous lit nos commentaires?"



net  
écoute

Depuis plus de 10 ans l'Association e-Enfance (reconnue d'utilité publique) sensibilise jeunes et adultes aux risques du numérique et aux bonnes pratiques pour s'en prémunir. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, e-Enfance intervient tous les jours dans toute la France auprès des élèves, des professionnels et des parents dans les établissements scolaires.

Partenaire privilégié du ministère dans la lutte contre le cyber-harcèlement depuis 2011, l'Association e-Enfance opère le numéro vert national Net Ecoute 0800 200 000, avec le soutien de la Commission européenne et du ministère. Ses experts proposent moyens techniques, juridiques et psychologiques adaptés à la victime de cyber-harcèlement à sa famille et au personnel éducatif. Les partenariats noués entre l'Association e-Enfance et les différents réseaux sociaux permettent de faire cesser rapidement les manifestations en ligne du harcèlement. <http://www.netecoute.fr/>

Chaque année depuis 4 ans, e-Enfance choisit de mettre en valeur des supports de communication produits par les lauréats du Prix « Non Au Harcèlement ! » comme outil de prévention du cyber-harcèlement ou de communication du numéro Net Ecoute auprès des enfants et adolescents.



Rose Carpet, chaîne digitale appartenant à M6, est un collectif de Youtubeuses qui réunit près de 970 000 abonnés sur YouTube et génère plus de 10 millions de vues par mois sur les différentes plateformes sociales (Youtube, Instagram, Snapchat...).

Le collectif Rose Carpet, composé des Youtubeuses Clara Marz, Gloria, Sandrea, Perfect Honesty, Elsa Makeup, The Doll Beauty et Lola Dubini, donne rendez-vous chaque semaine à ses abonnés pour partager, sur un ton frais et fun, ses coups de cœur mode et beauté, des astuces DIY et des bons plans.

Rose Carpet s'est engagé deux ans de suite dans la campagne de prévention contre le harcèlement en ligne. En novembre 2015, la vidéo « On vous lit nos méchants commentaires » a été vue plus d'1,8 million de fois sur YouTube. L'année suivante, Rose Carpet a produit le clip TV « Liker, c'est déjà harceler », mettant en scène une adolescente harcelée jusque dans sa chambre sur les réseaux sociaux.



Les petits citoyens est une association qui contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge pour un vivre ensemble harmonieux.

Cette année encore, l'association se mobilise pour élaborer des actions, prévenir et apaiser les violences à l'école en associant l'ensemble des adultes qui accompagnent les enfants de 7 à 11 ans dans leur vie de tous les jours.



Les droits de l'enfant sont au cœur du projet des Francas « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ».

Préoccupée par la condition enfantine, la Fédération nationale des Francas est une association partenaire de l'école, reconnue d'utilité publique, qui fédère des structures et des activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Depuis 70 ans, ils s'attachent à ce que l'action éducative dans tous les temps éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires permette le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice. C'est ainsi que la Fédération nationale des Francas s'associe à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Lutter contre le harcèlement et toutes les formes de violence faites aux enfants constitue une priorité pour l'action éducative.



### **EPE – École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France**

Le numéro Stop Harcèlement, le 3020, numéro gratuit depuis tous les postes, a pour principale mission la prévention et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Dispositif national géré par l'EPE-IDF et ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00 de janvier à décembre (fermeture de mi-juillet à mi-août et pendant les fêtes de fin d'année).



**Service de presse du ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :**

01 55 55 30 10 - [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[education.gouv.fr/espace-presse](http://education.gouv.fr/espace-presse)

 [twitter.EducationFrance](https://twitter.com/EducationFrance)

 [facebook.EducationFrance](https://facebook.EducationFrance)